

L'EIT et les KIC

Dominique Larrouy
Service Innovation – Transfert de
technologie et action régionale

28/06/2019

1

L'EIT, UN OBJECTIF DE RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE EN S'APPUYANT SUR LE TRIANGLE DE LA CONNAISSANCE



■ Objectif de l'EIT :

- Contribuer à la **compétitivité européenne** en renforçant la capacité d'innovation des Etats-Membres à travers **l'articulation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** jugés encore trop cloisonnés.
- Renforcer les synergies entre ces trois dimensions en visant la **transformation des résultats de la recherche en réussites commerciales et encourager l'entrepreneuriat**.

■ Principe :

- L'EIT soutient le développement d'écosystèmes pan-européens sectoriels dynamiques intégrant universités, entreprises et centres de recherche.
- L'EIT a été créé en 2008 et est piloté par la DG EAC. Le financement communautaire se fait par le Programme-Cadre (Horizon 2020) – **2,7 milliards pour 2014-2020 (en réalité 2,3 milliards après dot. Plan Juncker)**
- L'EIT met en œuvre sa stratégie *via* des **Communautés de la connaissance et de l'Innovation**, les KIC, la composante opérationnelle de l'EIT, centrées sur des défis précis.

QU'EST-CE QU'UNE KIC?

C'est une « Communauté de la
Connaissance et de l'Innovation » =
un réseau structuré et organisé



Sa mission, son objet

COMPETITIVITE avec des activités visant les 3 dimensions du triangle de la connaissance

RDI : Supporter le transfert de technologie fondée

- sur les résultats des activités de recherche et leur exploitation,
- pour de nouveaux produits, de nouveaux services, pour promouvoir l'innovation

Entreprenariat : Soutenir la création de start-ups
promouvoir l'entreprenariat et transformer les étudiants en innovateurs et entrepreneurs

Education : Mettre en place des formations dédiées (initiales et continues) pour y répondre.

Objectif: renforcer la position de l'Europe dans des secteurs stratégiques et répondre à un **défi sociétal précis** en associant des partenaires européens de **l'éducation**, de la **recherche** et de **l'industrie**.

FONCTIONNEMENT DES KICS

■ Un socle commun :

- Chaque KIC est organisée autour d'un siège (**HeadQuarter**) et de **plusieurs nœuds**, répartis parmi les pays représentés dans la KIC.
- Le financement de la KIC par l'EIT ne doit, à terme, **ne représenter que 25 % du budget total de la KIC**. Chaque KIC doit donc trouver des financements complémentaires : cotisations des membres, abondement de collectivités territoriales ou de l'Etat, réponses à des appels à projets....

■ Des statuts juridiques variés : association, fondation, entreprise...

- Entre 50 et 200 partenaires (entreprises, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, collectivités...) par KIC

STRUCTURE ET ORGANISATION



Sa structure

Une KIC est structurée en nœuds ou centres de co-localisation (CLC, 5 max).

Un CLC est un centre **ancré physiquement** dans une **Région** européenne

Un CLC a pour but de favoriser le rayonnement dans son **écosystème**.

Des implantations régionales secondaires (RIS) peuvent être associées aux CCL

Son organisation

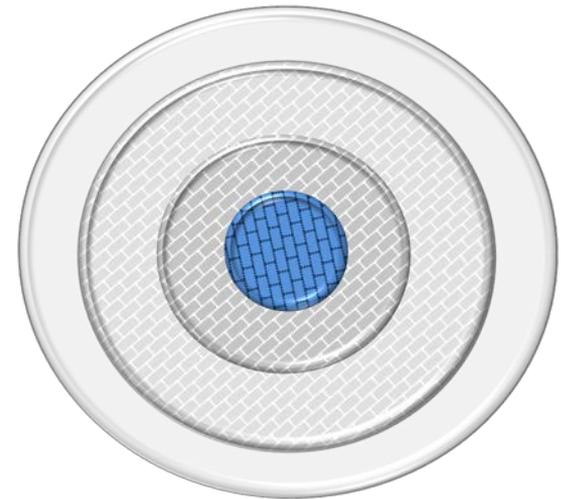
La KIC se veut **stable**, pour une durée supérieure à 7 ans

La composition de la KIC et ses priorités peuvent être revues chaque année

Son organisation et son statut légal sont **définis par ses membres**, selon une logique économique

Son modèle de gouvernance (souvent matriciel) **est adapté**, les 3 « piliers » éducation – recherche / innovation-industrie sont représentés,

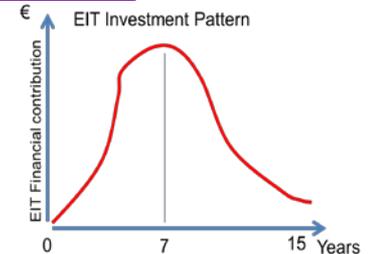
L'implication des membres est adaptée à leurs besoins et leurs capacités: core partner – associated partner – affiliated partners – linked partners



FINANCEMENT

La KIC reçoit une **dotation annuelle globale** de l'EIT

Celle-ci croît les premières années puis décroît, la KIC étant censé s'auto-financer à terme



FINANCEMENT DES PROJETS D'INNOVATION



Ne finance pas la recherche, mais:

La formation à l'innovation et à l'entreprenariat appliquée aux **besoins de l'entreprise**

La maturation, valorisation, accélération, pour **transformer l'innovation en marché**

Apport:

- privé (membres)
- en cash, en « in kind »

Financement complémentaire

- public (H2020, FUI, ANR,...)
- royalties, participations,...

LES KIC EXISTANTES ET LES RÉSULTATS DES AAP2018

■ Les KICs existantes :



- **La France est représentée dans toutes les KICs** et a des nœuds dans toutes les KICs sauf dans la KIC Food

■ 2018 (résultats suite aux auditions des 4 et 5 décembre) :

- **KIC Urban Mobility : pas de nœud français**
- **KIC Added-value Manufacturing** (relance d'un AAP non fructueux) : un nœud français coordonné par le CEA

NOUVELLES KICS – PROPOSITIONS DE L'EIT

- 2016-2018 : travail de l'EIT sur l'identification des **enjeux sociétaux globaux futurs** qui pourraient donner lieu à la création de nouvelles KICs sur la période 2021-2027
- **Les quatre propositions de l'EIT :**
 - Sécurité et résilience : identification des menaces, risque et gestion de crise, résilience des systèmes, protection des infrastructures, sécurité informatique, contrôle humain des systèmes automatisés.
 - Inclusion et intégration : changement démographique et vieillissement, inclusion et intégration des populations jeunes, inclusion et intégration des migrants (immigrés, réfugiés, demandeurs d'asile).
 - Eau (douce et de mer), ressources marines et maritimes : accès à l'eau, inondations et sécheresses, dégradation des écosystèmes marins et d'eau douce, économie bleue et économie circulaire.
 - Industries culturelles et créatives.
- A ce jour, les discussions sont toujours en cours et **dépendent fortement des résultats de la négociation sur le budget d'Horizon Europe.**

VALEUR AJOUTEE DES KICS ET POURQUOI PARTICIPER

- **Un cadre de travail et une construction culturelle naturellement européenne**, plus qu'une mise en réseaux de contextes nationaux
- **Remédient aux faiblesses structurelles qui freinent l'innovation** en réduisant les barrières entre disciplines, régions d'Europe et entre les maillons de valeur industrielles favorisant ainsi l'émergence et la diffusion des innovations
- **Font travailler ensemble des communautés différentes** et facilitent la connexion entre industriels et universités avec des ressources, de l'expertise de plusieurs horizons
- Elles ont une réalité de terrain, un impact et des logiques de complémentarité
- **Permettent de lever les barrières interculturelles et interorganisationnelles**,
- **Développer ainsi et resserrer la coopération entre les universités et les entreprises**, à accélérer la mise sur le marché de produits basés sur des technologies matures issues des laboratoires de recherche

FORCE DES PARTENARIATS EIT/KICS

- **Constitution d'un écosystème dense, à la fois local et pan-européen** permettant aux projets d'innovation de se développer au niveau national mais également dans les autres pays européens (pour explorer d'autres marchés)
- **Intégration au niveau régional**
- **Un accompagnement de proximité** des innovateurs
- **Un soutien à long terme** des différentes KICs permettant de planifier des activités d'innovation à moyen et long terme

VALEUR AJOUTEE POUR LES INDUSTRIELS

- **Accélération des processus d'innovation**
- **Flexibilité, interaction, coopération** ("close collaboration", regard d'une communauté qui a la volonté d'aboutir à des résultats, à des transferts vers l'industrie ")
- **Transformation des résultats de recherche en produits ou services** à vocation industrielle via le paradigme « Open Innovation ».
- **Appréciation par l'industriel de l'agilité** de cet instrument (roadmap et business plan annuel & multiannuel)
- **Limitation du nombre de partenaires** (4-5) des projets innovants comparé à Horizon2020 ou le PCRD
- **La recherche d'un impact à court terme** (des actions entre 12 et 24 mois en moyenne).
- **Le co-funding**, mécanisme simple qui rend agile le développement du projet est également un atout.
- **Les collaborations notamment académiques** avec des universités européennes et organismes de recherche
- **La mutualisation du risque entre les partenaires**, la plus grande implication des industriels ou des technology providers

Contact :

Dominique Larrouy - Olivier Mallet

DGRI, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

dominique.larrouy@recherche.gouv.fr

olivier.mallet@recherche.gouv.fr